

Charpentier poseur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés



Charpentier poseur
Charpentiers en bois qualifiés
Charpentiers en bois qualifiés / Charpentier bois, ouvrier qualifié
Charpentiers en bois qualifiés / Monteur de charpente en bois, ouvrier qualifié
Conducteurs d'engin lourd de levage
Conducteurs d'engin lourd de levage / Charpentier levageur
Poseur de charpentes en bois
Artisans salariés de leur entreprise
Artisans salariés de leur entreprise / Artisan charpentier
Agent de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
Agent de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois) / Charpentier menuisier, agent de maîtrise
Charpentiers en bois qualifiés / Charpentier menuisier, ouvrier qualifié

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 210x
- **ROME1999** : 47331
- **CITP88** : 7124
- **PCS-ESE 2003** : 485b
- **PCS-ESE 2003** : 632c
- **PCS-ESE 2003** : 651a
- **ROME1999** : 43221
- **ROME1999** : 42122

- **FAST** : 01-04-91
- **CITP2008** : 7115

DESSCRIPTIF

"Le charpentier bois effectue, en atelier, la taille, les usinages (rabotages, assemblages, perçages) et le prémontage des éléments de structure et d'ossature en bois massif, contrecollé ou lamellé-collé. L'utilisation de machines de plus en plus complexes nécessite de la rigueur et le respect des consignes d'utilisation et de sécurité."

"Il réalise sur le chantier le montage, le levage, la pose et la fixation de structures et d'ouvrages de charpente en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives (échafaudages, lignes de vie, garde-corps, filets, etc.). Il intervient pour l'habitat individuel et collectif ainsi que pour des ouvrages fonctionnels tels que les salles de sport, piscines, hangars, halles, tribunes, etc.

Certains n'effectuent que la pose ou la fabrication tandis que d'autres font les deux.

En fonction de l'entreprise dans laquelle il est employé, il fabrique et pose des structures horizontales (solivage), verticales (pans de bois, murs ossature bois, garde-corps) et tridimensionnelles (poteau-poutre, escalier), des charpentes traditionnelles ou industrielles pour les combles perdus ou aménageables de maisons individuelles. Il effectue le levage et le contreventement de bâtiments comportant des fermes sur poteaux ou des portiques à deux ou trois articulations, le montage de maisons ossature bois, la pose de couverture en tuile ou ardoise."

(Source : Arrêté du 11 avril 2006 modifiant l'arrêté du 4 septembre 2003 relatif au titre professionnel de charpentier poseur bois)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Concernant les travaux de charpente :

- Nombre d'entreprises inscrites au Répertoire SIRENE des entreprises artisanales au 01/01/2003 : 5146.
- Nombre de salariés dans l'artisanat selon UNEDIC au 31/12/2002 : 13454.

6294 entreprises en 2007 selon la Fédération Française du Bâtiment.

80% ont plus de 6 salariés.

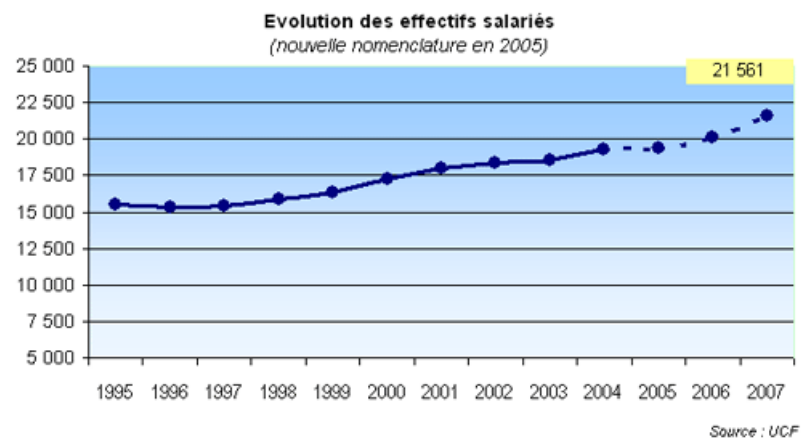
En 2002, le nombre de salariés s'élevait à 17138 selon la DARES, 25257 en 2006 selon la Chambre des professionnels du bois.

En 2006, on dénombrait 7,8% de femmes parmi les salariés des entreprises de charpente selon la Chambre des professionnels du bois.

On dénombrait 21 561 charpentiers bois dans le BTP en 2007. Entre 1995 et 2004, les effectifs ont progressé de 25 %. En 2007, la progression est de 7,3 % par rapport à 2006 et de 11,2 % depuis 2005 (nouvelle nomenclature).

Avec 26,5% des effectifs de moins de 25 ans et une faible moyenne d'âge de 34 ans en 2007, le métier de charpentier bois est le plus jeune du secteur. Seulement 11,5% des effectifs de charpentiers bois ont 49 ans et plus.

(source observatoire prospectif des métiers du bâtiment)



Formation professionnelle :

CAP Charpentier Bois

BEP Métiers du Bois

BP Charpentier

BP Charpentier de marine

BM Charpentier en bois

Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti

Bac Pro Technicien constructeur bois

Bac Techno STI sciences et technologies industrielles spécialité génie mécanique option bois et matériaux associés

BTS Charpente couverture

BTS Systèmes constructifs bois et habitat

Evolution de carrière

- Promotion interne assez développée
- Chef d'équipe, chef d'atelier, fonction dans le bureau d'étude de l'entreprise
- Installation à son compte.
- Spécialisation dans certains types de charpentes.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
atelier de charpentier	espace de travail avec circulation piéton véhicule	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		équiper les engins et véhicules de détecteurs-avertisseurs de recul ou de paniers			
		porter des EPI phosphorescents type brassards			
		porter un vêtement réfléchissant			
			traumatisme par accident de circulation en entreprise		
	BOIS (poussieres) (cf produits)				
chantier	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	espace de travail avec locaux sociaux inadaptés ou absents	mettre à disposition des locaux sanitaires et sociaux adaptés	maladie contagieuse		
			intoxication par des produits chimiques et substances nocives et exposition à ces produits		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec défaut d'hygiène				
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
charpente	espace de travail avec sol glissant	nettoyer régulièrement les sols			
		installer des sols anti-dérapants			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail situé sur un toit ou une charpente	utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
		prévenir les chutes à l'intérieur du bâtiment 			
		prévenir les chutes à l'extérieur du bâtiment 			
		utiliser des filets anti-chute			
		mettre en place les protections bas de pente et en rives latérales			
		interdire les taquets d'échelles			
		utiliser des échelles de toit souples à marches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des aides à la manutention (travail sur un toit)			
		porter un système de protection anti-chute 			
		utiliser une plate-forme élevatrice mobile de personnels (PEMP)			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			chute du haut d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage		
travail en plein air	exposition aux UV 	se couvrir, porter des vêtements			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		porter des lunettes de protection contre les UV			
		porter des lunettes de protection contre les UV			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			cancer cutané 		
			pathologies oculaires liées aux UV 		
			coup de soleil		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
chantier empiétant sur la voie publique	espace de travail avec circulation piéton véhicule	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			
		matérialiser des allées de circulation			
		équiper les engins et véhicules de détecteurs-avertisseurs de recul ou de paniers			
		porter des EPI phosphorescents type brassards			
		porter un vêtement réfléchissant			
			traumatisme par accident de circulation en entreprise		
chantier proche de ligne aérienne électrique					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chantier proche d'une antenne de radiophonie mobile	champ électromagnétique (des antennes de radiotéléphonie mobile)	mettre en place un périmètre de sécurité avec balisage			
		couper l'émission lors des interventions directes			
intervention en entreprise à risque spécifique					

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
coactivité dans le BTP					
fluctuation saisonnière	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
travaux urgents imprévisibles	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail en situations dangereuses (BTP)	situation generant la peur (BTP) 	former à la gestion du stress			
		former à la sécurité 			
		informer et former les salariés aux risques et aux procédures mises en place			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
approvisionner l'atelier en bois	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		porter des chaussures de sécurité			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
fabriquer la charpente en atelier	machine dangereuse	mettre les équipements de travail en conformité 			
		former à la sécurité 			
		interdire aux jeunes travailleurs 			
			facteur accidentogène		
	BOIS (poussieres) (cf produits)				
	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
traiter le bois de charpente en préventif	utilisation de produits chimiques (lire chapitre ci dessous : public et produits)				
préparer le chantier					
approvisionner le chantier (charpentier)					
monter et démonter l'échafaudage (de toit)	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
démonter la toiture	matériaux contenant de l'amiante MCA (cf produits)				
	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
lever les matériaux de charpente	effondrement de la charge	respecter la charge maximale	écrasement du poignet et de la main		
			écrasements de plusieurs parties du corps		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	renversement de l'appareil de levage				
poser et assembler des éléments en bois	posture du corps entier				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
	espace de travail avec sol instable				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail situé sur un toit ou une charpente	utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
		prévenir les chutes à l'intérieur du bâtiment 			
		prévenir les chutes à l'extérieur du bâtiment 			
		utiliser des filets anti-chute			
		mettre en place les protections bas de pente et en rives latérales			
		interdire les taquets d'échelles			
		utiliser des échelles de toit souples à marches			
		utiliser des aides à la manutention (travail sur un toit)			
		porter un système de protection anti-chute 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnels (PEMP)			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			chute du haut d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		porter des chaussures de sécurité			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			cardiopathies ischémiques		
réparer les charpentes	espace de travail situé sur un toit ou une charpente	utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
		prévenir les chutes à l'intérieur du bâtiment 			
		prévenir les chutes à l'extérieur du bâtiment 			
		utiliser des filets anti-chute			
		mettre en place les protections bas de pente et en rives latérales			
		interdire les taquets d'échelles			
		utiliser des échelles de toit souples à marches			
		utiliser des aides à la manutention (travail sur un toit)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un système de protection anti-chute 			
		utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnels (PEMP)			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			chute du haut d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage		
effectuer des travaux de couverture					
organiser le chantier					
conduire une nacelle élévatrice	contrainte de la conduite d'un engin mobile automoteur ou de levage			SIR pour aptitude spécifique à la conduite de certains équipements de travail 	
		établir une autorisation de conduite 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		entretenir le matériel			
		obtenir le CACES 			
	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
conduire un véhicule utilitaire	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post- traumatique 		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des véhicules appropriés 			
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		
traiter le bois de charpente en curatif 	utilisation de produits chimiques (lire chapitre ci dessous : public et produits)				

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
scie circulaire fixe 	contact main outil (scie circulaire)	mettre en place la protection de la lame de la scie circulaire			
		utiliser un poussoir			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un guide de tronçonnage 			
		mettre en place une protection de la main			
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
	rejet de pieces (scie circulaire)				informer sur les vaccinations 
		utiliser un guide de tronçonnage 			
		utiliser un couteau diviseur adapté 			
		utiliser du bois sec			
		travailler dans le sens du fil			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
machines-outils à bois à commandes numériques					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
aspirateur industriel	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	mat�riel �lectrique d�fectueux	respecter le degr� et la classe de protection 			
		signaler toute prise �lectrique d�t�rior�e � la personne habilit�e			
		maintenir et contr�ler r�guli�rement le mat�riel �lectrique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			électrisation / électrocution		
ventilateur du circuit d'aspiration (bois) 					
silo à bois 	poussieres fines et concentrees	prévenir l'explosion des silos			
		utiliser des extincteurs mobiles 			
		organiser le stockage			
		prévenir et lutter contre l'explosion 			
			AT/ explosion silo		
dispositif de captage machine bois 					
gaine de ventilation (bois) 					
grue mobile					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
matériel électrique sur chantier BTP	matériel électrique défectueux	respecter le degré et la classe de protection 			
		signaler toute prise électrique détériorée à la personne habilitée			
		maintenir et contrôler régulièrement le matériel électrique			
			électrisation / électrocution		
grue					
scie circulaire portative à bois					
échafaudage de pied	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
tronçonneuse à bois	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	machine dangereuse	mettre les équipements de travail en conformité 			
		former à la sécurité 			
		interdire aux jeunes travailleurs 			
			facteur accidentogène		
échelle 	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
camion grue					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
camion de livraison					
véhicule utilitaire léger (VUL) 	déplacement des charges à l'intérieur du véhicule				
	véhicule utilitaire non sécurisé	conseils de prévention - véhicule utilitaire léger (VUL) 			
petit matériel portable utilisé par le charpentier	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		porter des gants (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur le risque vibrations 			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
nacelle et plate-forme élévatrice	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
chariot automoteur de manutention à conducteur porté 	vibration transmise corps entier supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		choisir le matériel le moins vibrant 			
		estimer l'exposition aux vibrations (ensemble du corps) 			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
			lombalgies (vibrations) 		
			RG 97 (attention : liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	fioul (carburant diesel)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	syndrome ébrieux ou narcotique		
			irritation respiratoire		
			dermatoses irritatives		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			cancérogène catégorie 2		
	chute des fourches		fractures de plusieurs parties des deux membres inférieurs		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	gaz d'echappement 	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
charpente traditionnelle 					
bois de charpente					
charpente en lamellé collé 					
charpente industrialisée en bois 					
bois massif	poussiere de bois 				EFR
					recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs exposés aux poussières de bois 
					recherche d'asthme
					surveillance de l'état cutané
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		conseils de prévention - poussières bois-salarié			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseils de prévention - poussières de bois 			
		appliquer les principes de prévention (poussières de bois) 			
		éviter contact mains et visage			
		prévenir l'incendie 			
		capter au point d'émission 			
			tumeur maligne des sinus de la face		
			irritation respiratoire		
			RG 47 (attention : liste limitative) 		
			tumeur maligne du sinus ethmoïdal 		
			asthme		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rhinite allergique, sans précision		
			fibrose pulmonaire possible		
			alvéolite allergique extrinsèque		
			conjonctivite		
			dermatoses et eczémas		
			classement CIRC 1		
	bois résineux sans précision				EFR
					recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs exposés aux poussières de bois 
					recherche d'asthme
					surveillance de l'état cutané
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseils de prévention - poussières bois-salarié			
		conseils de prévention - poussières de bois 			
		appliquer les principes de prévention (poussières de bois) 			
		éviter contact mains et visage			
		prévenir l'incendie 			
		capter au point d'émission 			
			tumeur maligne des sinus de la face		
			irritation respiratoire		
			RG 47 (attention : liste limitative) 		
			tumeur maligne du sinus ethmoïdal 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			asthme		
			rhinite allergique, sans précision		
			fibrose pulmonaire possible		
			alvéolite allergique extrinsèque		
			conjonctivite		
			dermatoses et eczémas		
			classement CIRC 1		
matériaux isolants					
traitements préventifs (bois) 	solvant organique 				recherche de syndrome psycho- organique
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d'hygiène 			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		
	insecticide pyrethre et pyrethrinoïde	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils	RG 65 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	triazole et derive	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	carbamates anticholinestérasiques				doser les cholinestérasés
			RG 34		
			syndrome nicotinique		
			syndrome muscarinique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets sur le système nerveux central des anticholinestérasiques		
	fongicide thio-uree				recherche d'asthme
					recherche d'une allergie
		veiller à l'hygiène des mains			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		porter des gants			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite atopique		
			dermite allergique de contact (RG 65)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			asthme		
			dermite irritante de contact		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
	compose d'ammonium quaternaire	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			allergie		
	fongicide organo métallique (mercure, étain...)				recherche d'asthme
					recherche d'une allergie
		veiller à l'hygiène des mains			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		porter des gants			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite atopique		
			dermite allergique de contact (RG 65)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			asthme		
			dermite irritante de contact		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
	anhydride arsénieux (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			cancérogène catégorie 1A		
			RG 20		
	cuivre et ses composés inorganiques	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
	dichromate de potassium			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		substituer les produits mutagènes catégories 1A et 1B			
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
			RG 10		
			RG 10 bis (attention : liste limitative)		
			RG 10 ter (attention : liste limitative)		
			cancérogène catégorie 1B		
			mutagène catégorie 1B		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			reprotoxique catégorie 1B		
matériaux contenant de l'amiante (MCA) 	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		
			cancer broncho- pulmonaire		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
système d'arrêt de chute et ses accessoires					
protecteur de genoux					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

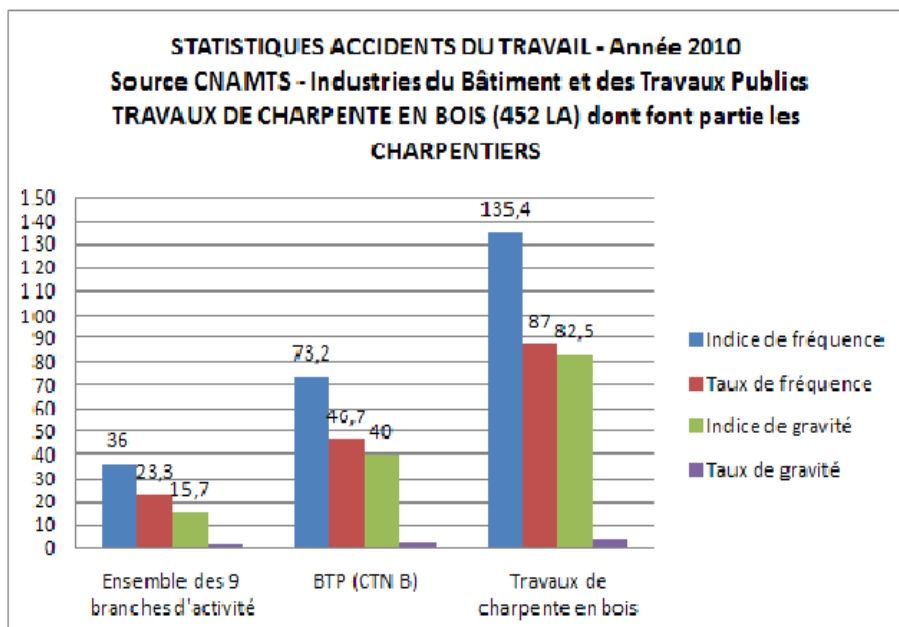
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes

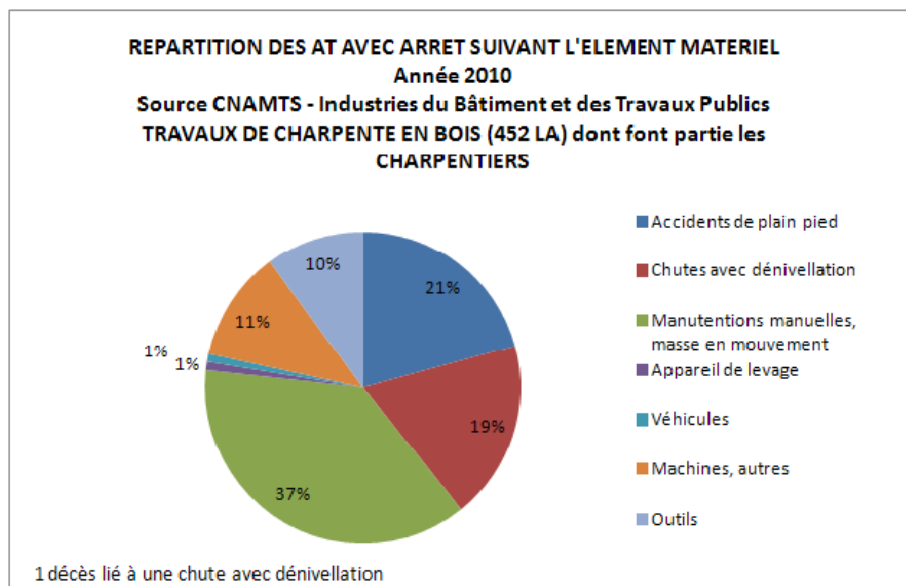
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°47 : Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°79 : Lésions chroniques du ménisque**
- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4. Statistiques des accidents de travail (année 2010) :





Caractéristiques exceptionnelles

Le charpentier peut aussi intervenir dans le tracé et la pose d'escalier.

Charpente, bois, toiture, travail en hauteur, travaux de couverture, métier du bois.

Glossaire métier

charpente traditionnelle, charpente en lamellé collé, charpente industrialisée, bois de charpente, bois massif, silo à bois, bois de fuste, levée, clouteur pneumatique, charpentier de la grande cognée, épure.

Conclusions

Ce métier est marqué par un taux de fréquence et de gravité des AT très important ; les chutes de hauteur sont responsables en 2006 de 20% des AT avec 3 décès.

La prévention collective est loin d'être optimale et doit prendre en compte les stratégies collectives et individuelles de lutte contre la peur.

La manutention manuelle reste importante malgré le montage au sol et l'utilisation d'engins de levage et de manutention.
L'exposition aux poussières de bois est liée à la fabrication en atelier.
Le contact avec du plomb et de l'amiante est possible.
Les charpentiers sont soumis aux intempéries et aux rayonnements solaires.

Règlementation

Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques **cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction** ; codifié en articles R. 231-56 à R. 231-59-2.

Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du **risque chimique** : il fixe la valeur limite d'exposition professionnelle réglementaire pour les travaux exposant aux poussières de bois inhalables à 1 mg/m³.

Arrêté du 29 février 1995 pris en application de l'article D 461- 25 du Code de la Sécurité Sociale fixant le modèle type d'attestation d'exposition et des modalités d'examens dans le cadre du suivi post-professionnel.

Arrêté du 11 avril 2006 modifiant l'arrêté du 4 septembre 2003 relatif au titre professionnel de "charpentier poseur bois".

Arrêté du 15 juillet 2003 portant création du certificat d'aptitude professionnelle "charpentier bois".

Arrêté du 18 septembre 2000 complétant l'arrêté du 5 janvier 1993 fixant la liste des substances, préparations et procédés cancérogènes.

Références bibliographiques

CRAM. Poussières de bois. Installation d'aspiration à débit variable dans l'industrie de deuxième transformation du bois. Nantes;1998. 17 pages.
CREPY M.N. Dermatoses professionnelles aux végétaux.DMT 2006;105:pp. 77-90.
CREPY M.N. Photosensibilisation, cancers cutanés et exposition professionnelle aux ultra violets. DMT 1er trimestre 2004;97:109-119.
DEMERS P-A. L'industrie du bois. Encyclopédie de sécurité et de santé au travail, volume III. 3e édition française:BIT; 2002.
DEMERS P.A, BOFFETTA P. Cancer Risk from Occupational Exposure to Wood Dust. IARC Technical Report No.30, 1998.
BRANUS D, ROUX F.X. Cancer de l'ethmoïde. La Revue du Praticien 2000;50:pp. 1562-1565.
PAIRON J-C., BROCHARD P., LE BOURGEOIS J-P., RUFFIE P. Les cancers professionnels. Edition Margaux Orange. 2000 ; 433-439.
Actes du congrès international Wood Dust. Exposition professionnelles aux poussières de bois : évaluation et gestion des risques. Oct.25-27, 2006.

INRS. Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois. Documents pour le Médecin du Travail n°98. Paris;2004. 2 pages

INRS. Allergies respiratoires professionnelles provoquées par les poussières de bois. N°96. Paris;2003. 10 pages.

INRS. Conception de dispositifs de captage sur machines à bois. ED 841. Paris;2001.

INRS. Dégauchisseuses. N°189. Paris;2002. 12 pages.

INRS. Les poussières au coin du bois : document de sensibilisation pour les salariés. ED 729. Paris;2004

INRS. Machines à bois, couteaux diviseurs pour scies circulaires. ED 28. Paris;1991. 2 pages.

INRS. Poussières de bois. Guide de bonnes pratiques en deuxième transformation. ED 978. 1ère édition. Paris;2006. 16 pages.

INRS. Poussières de bois. Prévenir les risques.ED 974. 1ère édition. Paris;2006. 11 pages.

INRS. Rhinite et asthme professionnels aux végétaux. Documents pour le Médecin du Travail n°108. Paris;2006. 12 pages.

INRS. Scies à ruban à table. N°183. Paris;2001.16 pages.

INRS. Scies circulaires à table ou à format. N°185. Paris;2001. 19 pages.

MT Saône et Loire de santé au travail. Usinage de bois tropicaux et silice cristalline. Département Prévention Evaluation Chalon-sur-Saône;2006. 1page.

OPPBTP. Scie circulaire à table de type commun. Fiche de sécurité C1 F 01 02. Boulogne-Billancourt;2002. 7 pages.

OPPBTP. La dégauchisseuse. Fiche de sécurité C1 F 03 02. Boulogne-Billancourt;2002. 5 pages.

OPPBTP. Toupie verticale simple. Fiche de sécurité C1 F 04 02. Boulogne-Billancourt;2002. 6 pages.

ADRESSES UTILES

Groupe National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP
6-14, rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
Tél : 01 40 69 53 77 ; courrier@gnmstbtp.org

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 46 09 27 00 ; www.oppbtp.fr

Santé et travail du bois- action Rhône-Alpes : www.boissécurité.com

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics
19 rue du Père Corentin
75680 Paris

Tél : 01 40 64 26 00 ; www.ccca-btp.fr

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 Paris
Tél : 01 53 60 50 00 ; www.capeb.fr

Fédération Française du Bâtiment
33 avenue Kléber
75784 Paris
Tél : 01 40 69 51 00 ; www.ffbatiment.fr

Fiche métier FMP issue de la **FMP Charpentier poseur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>